

**Projet d'établissement du
Centre Breton d'Art
Populaire**

2016-2019

Sommaire

I – Présentation de l'association

1. Informations générales
2. Les valeurs
3. Les membres:
 - Le conseil d'administration et salariés
 - Les adhérents
4. Les activités
 - Les offres de formations
 - Les actions culturelles
5. Les élèves
6. Les partenaires
 - Les collectivités publiques
 - Les associations culturelles
 - Les partenaires pour les actions culturelles

II – Bilan synthétique du précédent projet d'établissement

1. Au niveau pédagogique
 - Parcours global
 - Education artistique
 - Proposition de stage en lien avec la diffusion artistique
 - Jumelage avec un collège du département
 - Echanges entre les enseignants en musique traditionnelle du département
2. Au niveau financier
 - Un recrutement
 - La création d'un poste d'intervenant musical pour des personnes présentant un handicap physique
 - Les pratiques collectives
 - La diffusion d'artistes

III – Orientations et actions pour la période 2016-2018

1. Dynamiser la vie associative
2. Améliorer la qualité des conditions de travail et d'accueil des adhérents.
3. Améliorer la communication et les échanges avec les autres écoles de musique du pays de Brest
4. Participer au rayonnement de la culture bretonne
5. Favoriser l'autonomie de l'élève et son esprit de découverte
6. Favoriser l'égalité d'accès aux pratiques artistiques en musique traditionnelle

I - Présentation de l'association

1. Informations générales

Le Centre Breton d'Art Populaire est une école de musique associative, créée à Brest en 1977 par René Abjean et Pierre Yves Moign.

Elle a pour but le développement, la promotion et l'évolution du patrimoine artistique breton, notamment dans sa dimension musicale, avec des ouvertures aux autres musiques traditionnelles de transmission orale. Ses activités s'inscrivent dans une volonté d'éducation populaire, en couvrant toutes les tranches d'âges, en suivant les élèves de l'initiation au perfectionnement, en développant les pratiques collectives et en favorisant les échanges avec le tissu associatif et institutionnel.

Ses objectifs principaux sont:

- ◆ assurer la transmission du patrimoine breton
- ◆ développer et pérenniser les pratiques artistiques amateurs en tenant compte du tissu associatif et institutionnel local
- ◆ sensibiliser les publics à la musique traditionnelle bretonne
- ◆ favoriser l'égalité d'accès aux pratiques artistiques
- ◆ apporter une ouverture sur les autres cultures traditionnelles
- ◆ développer le sens critique et la capacité à faire des choix
- ◆ amener l'élève à l'autonomie dans sa pratique et favoriser ses capacités de création et d'improvisation

L'association occupe un bâtiment, mis à disposition par voie de convention par la mairie de Brest, situé 5 rue Marengo à Brest.

Chaque semaine, environ 300 personnes passent la porte de nos locaux.

La présence du personnel administratif permet une amplitude horaire d'ouverture assez large.

La présence d'un point de consultation au fond sonore de l'association Dastum, ainsi que d'un PAPI (point d'accès public internet), permettent l'accès aux locaux à des non-adhérents de l'association.

Les locaux sont aussi mis à disposition, selon la disponibilité des salles, pour des musiciens, élèves ou non (sur adhésion), qui souhaitent répéter en groupe ou individuellement.

Le petit hall d'accueil est un lieu de communication autour des pratiques culturelles: panneaux d'affichage, plaquettes d'information, abonnement à des magazines, petites annonces...

L'association dispose d'un chalet en bien propre dans le jardin, qui sert de salle de cours.

Le jardin est un espace qui sert à l'occasion de lieu de concerts de petite forme.

Les répétitions de la chorale «Kan Awen» ont lieu dans les locaux du Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Brest Métropole. La salle mise à disposition est équipée d'un piano.

L'atelier de percussion répète dans les locaux du bagad de Brest, la Kevrenn Brest Sant Mark.

Les cours de danse bretonne se déroulent à l'Ecole primaire Guérin, située à proximité.

Une partie des cours a lieu aussi à Sizun, Landerneau et Plougastel-Daoulas :

- Par voie de convention avec la mairie de Landerneau, le CBAP bénéficie de salles au sein de la Maison de la Musique.

- A Sizun, la mairie met à disposition des locaux dans la salle communale St. Idult.

- A Plougastel Daoulas, la mairie met à disposition des locaux à l'espace Frézier.

2. Les valeurs

Depuis sa création dans les années 70, le Centre Breton d'Art Populaire a à coeur de participer au rayonnement du patrimoine culturel et musical breton, de le défendre et de transmettre. Même s'il est vrai qu'il est plus facile actuellement de pouvoir apprendre et pratiquer la musique traditionnelle bretonne, elle reste cependant toujours marginalisée dans différents établissements. Nous continuons à mettre uniquement en avant ce répertoire au travers de notre enseignement, tout en élargissant le répertoire à d'autres musiques celtiques et européennes de tradition orale.

Fort de cette tradition, nous basons notre enseignement essentiellement sur l'oralité, permettant à l'élève de développer son écoute, sa mémoire et favoriser l'improvisation. L'élève acquiert également une plus grande autonomie en lui apportant les moyens de s'approprier les différents répertoires.

3. Les membres

Le conseil d'administration et les salariés

Structure associative, le CBAP, est composé de permanents salariés et d'administrateurs bénévoles, qui travaillent conjointement et en assurent la gestion et le dynamisme.

L'équipe des permanents comprend:

- le personnel administratif composé d'une directrice, d'une secrétaire et d'une assistante administrative. Le personnel administratif représente 1,82 équivalent temps plein.
- les enseignants, au nombre de 13, assurent l'encadrement pédagogique des élèves. Ils représentent 3,44 équivalent temps plein.

La direction et l'équipe pédagogique se rencontrent 3 fois dans l'année, auquel se rajoutent des réunions individuelles à la mi-saison et des réunions à la demande.

L'équipe des salariés est représentée par un délégué du personnel et son suppléant, qui peuvent être invités aux réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est composé d'adhérents bénévoles élus par les adhérents et de deux élus municipaux de la ville de Brest. Il décide de la gestion de l'association et se réunit avec la direction environ 5 fois dans l'année. Le conseil d'administration rencontre l'équipe pédagogique 1 fois dans l'année, ainsi que lors des entretiens individuels.

Les adhérents

Il s'agit essentiellement d'élèves. En 2015, l'association compte 284 adhérents, dont 266 élèves.

Certains adhérents bénévoles participent à l'entretien du jardin, aux campagnes d'affichage, à l'aide logistique pour des actions culturelles...

4. Les activités

Les offres de formation

Pour les plus jeunes:

Un atelier d'éveil musical est proposé à partir de 5 ans.

L'association propose des cours de découverte musicale pour les enfants à partir de 7 ans, comprenant la découverte de 7 instruments sur une année, avec prêt d'instruments.

Pour tous:

L'association propose des cours individuels ou collectifs de musique (13 instruments: piano, violon, accordéon diatonique, harpe celtique, guitare, flûte irlandaise, tin whistle, uilleann pipe, biniou, bombarde, percussions, cornemuse et clarinette), de chant de Basse-Bretagne, d'une chorale et de danse, à travers lesquels l'élève acquiert un répertoire, développe ses connaissances en musique traditionnelle et comprend le langage musical.

Grâce à un partenariat avec le Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique de Brest Métropole, un élève qui le souhaite peut s'engager dans un parcours amateur avec l'obtention d'un certificat d'études musicales (CEM) ou professionnalisant avec l'obtention d'un diplôme d'études musicales (DEM).

Les pratiques collectives:

L'association propose des ateliers de pratique collective. Ces ateliers s'inscrivent dans le parcours global de l'élève, qui était une des orientations du dernier projet d'établissement. Cette offre séduit les adhérents, puisque actuellement 32% des élèves en profitent et suivent donc un cours et un atelier en payant un tarif préférentiel.

L'association compte aussi un chœur de femmes «kan awen» chantant exclusivement en breton un répertoire traditionnel et contemporain.

Ateliers à Brest
Violons d'europe: atelier pour adultes
Daou pe dri: duo et trio pour musique à danser en partenariat avec le CRR
Trouz didrouz: atelier d'improvisation
Rimodell 1: initiation au chant pour enfants
Rimodell 2: pratique instrumentale pour enfants
Bal folk et fest-noz: répertoire de fest-noz multi instruments
«Dagdad kafe» : atelier guitare dagdad
Danse bretonne: pour débutants et initiés
«Son fabrik» : atelier multi-instrumental pour adolescents
Atelier de percussion
«Teleenn & co» : atelier harpes non débutants, ouvert à d'autres instruments selon le répertoire
Formation musicale traditionnelle, chant et danse en partenariat avec le CRR
Formation musicale classique en partenariat avec le CRR

Ateliers à Sizun
Ensemble d'accordéon pour adolescents et adultes
«Skolig an diaoul» : ensemble multi-instrumental pour adolescents
Daouarnoù: ensemble multi-instrumental pour adultes confirmés

Ateliers à Landerneau
«Les écoliers de Landerneau» accompagnent le groupe d'enfants du cercle «Eskell an Elorn»
«En tu man» : ensemble multi-instrumental, tout niveau adulte

L'association met en place, seule ou en partenariat, un programme annuel de stage de musique, de chant et de danse. Ces propositions ouvertes à tous viennent en complément du parcours de formation et permettent de travailler sur une technique ou un répertoire précis.

Les actions culturelles

Une des grandes orientations du projet pédagogique étant l'autonomie de l'élève de nombreux concerts d'élèves sous différentes formes: formelle, veillées, accompagnement de cercle etc... ont lieu chaque saison.

L'association participe également à des actions culturelles ponctuelles et/ou régulières sur le pays de Brest.

Certains élèves sont amenés à se produire en dehors du Finistère, notamment lors de concours.

5. Les élèves saison 2015-2016

Les élèves

L'association accueille pour la saison 2015/2016, 285 adhérents, dont 259 élèves.

Les adhérents qui ne suivent pas de cours sont des musiciens amateurs (souvent des anciens élèves du CBAP) et des personnes extérieures qui soutiennent notre association.

Les adhérents viennent de 9 communautés de communes différentes:

- 65% des adhérents habitent sur Brest Métropole
- 50% des adhérents habitent Brest
- 35% des adhérents habitent hors Brest Métropole

Age des adhérents qui suivent un cours:

- 40% d'adhérents ont moins de 18 ans
- 60% d'adhérents ont plus de 18 ans

Les adhérents qui s'inscrivent pour répéter ou suivre un stage sont tous des adultes.

Le taux de réinscription est en moyenne de 66%

Années	Total	Nombre d'anciens élèves	Nombre de nouveaux élèves	Taux de réinscription
2011 / 2012	354	212	142	59 %
2012 / 2013	380	230	150	65 %
2013 / 2014	298	210	88	70 %
2014 / 2015	266	179	87	67 %
2015 / 2016	259	181	78	70 %

Afin de favoriser l'égalité d'accès aux pratiques artistiques, nous appliquons le quotient familial pour les habitants de Brest.

6. Les partenaires

Les collectivités publiques

Nos financeurs principaux sont :

- La Ville de Brest
- Le Conseil Départemental du Finistère
- Le Conseil Régional de Bretagne
- La Commune de Sizun

Les associations culturelles

Le CBAP adhère à plusieurs associations au niveau local, départemental, régional et national:

- **Sked** est une fédération d'associations des acteurs culturels bretons sur le pays de Brest.
- **Musiques et Danses en Finistère** est un établissement public dont les fonctions principales sont: l'accompagnement des pratiques professionnelles et amateurs par la mise en œuvre d'actions et de formations ; l'observation et l'analyse au service des élus, des professionnels et des acteurs ; l'animation des réseaux (en proposant des moments de réflexions et d'échanges entre acteurs pour favoriser l'élaboration de projets partagés) ; l'information, la documentation et le conseil pour tous les publics.
- **Dastum** est une fédération d'associations régionale dont les 3 axes principaux d'activités sont le collectage, la sauvegarde et la transmission du patrimoine oral de Bretagne.
- **Kendalc'h** est une association qui sert la promotion de la culture bretonne par le biais des arts populaires: la danse, le chant, la musique, le costume...
- **Kanomp Breizh** est une fédération des chorales bretonnantes.
- **Tamm Kreiz** est un site internet qui recense les festoù-noz et autres manifestations culturelles bretonnes sur toute la France
- **FAMDT** (fédération des associations de musiques et de danses traditionnelles) est une fédération qui réunit 90 associations du secteur des musiques et danses traditionnelles en France

Les partenaires pour les actions culturelles

Le CBAP travaille également avec différents partenaires habituels pour la mise en place de d'actions culturelles:

- Le conservatoire de musique de Brest Métropole
- La maison de la musique à Landerneau
- Le cercle «Eskell an Elorn»
- L'association Drom, pour la mise en place de Master Class
- La Kevrenn St Mark, pour l'organisation du printemps des sonneurs
- Le Patronage Laïque Guérin à Brest

Des partenariats plus ponctuels sont fréquemment mis en place, à l'initiative du CBAP ou d'autres structures extérieures.

Lors des différentes actions culturelles auxquelles nous participons, nous touchons tous les publics.

II - Bilan synthétique du précédent projet d'établissement

1. Au niveau pédagogique

Parcours global

Le parcours global est en place depuis 3 ans. L'offre s'articule autour de cours et de nombreux ateliers. Une partie formation musicale est réalisée en partenariat avec le Conservatoire de Musique de Brest Métropole.

Education artistique

L'embauche d'une DUMIste a permis la reprise des interventions scolaires sur Brest, grâce au plan d'aide aux écoles mis en place par la ville.

C'est une première étape. Le souhait d'un projet plus complet avec l'éducation nationale est toujours présent.

Proposition de stages en lien avec la diffusion artistique

Nous proposons des stages lors de venue de groupes programmés par l'association. Le stage est animé par un ou plusieurs artistes faisant partie du groupe programmé. Ces stages sont ouverts à tous les musiciens ou chanteurs, adhérents ou non du Centre Breton d'Art Populaire.

Jumelage avec un collège du département

Ce projet n'a pas abouti. Il sera intéressant d'en discuter avec des équipes artistiques et des fédérations telles que Dastum ou les cercles, afin de monter un projet global autour de la musique bretonne qui sera proposée aux collègues.

Échanges entre les enseignants en musique traditionnelle du département

Ce réseau n'a pas pu se mettre en place faute de structure coordinatrice entre les différents établissements d'enseignement musical sur le territoire. Ce constat est partagé par différents acteurs et nous cherchons des solutions pour remédier au problème.

2. Au niveau financier

Un recrutement

Le recrutement d'une DUMIste, Anna Scolan, professeur de clarinette, a eu lieu en 2014. Elle intervient pour des interventions scolaires autour des musiques traditionnelles sur Brest Métropole. Par l'intermédiaire de l'«aide aux projets d'école», mis en place par la ville, quatre établissements scolaires vont bénéficier de ces interventions pour l'année 2015-2016.

La création d'un poste d'intervenant musical pour des personnes présentant un handicap physique

Ce poste n'a pas été créé car l'enseignant avec qui le projet a été construit a quitté Brest.

Les pratiques collectives

Le temps de présence des élèves est en augmentation grâce à la mise en place des ateliers. Nous sommes conscients que le temps de cours individuel est trop court pour permettre au professeur et à l'élève d'approfondir les connaissances. Les moyens financiers de l'association ne permettent pas de pouvoir modifier pour l'instant cet état de fait. Une réflexion est en cours afin de proposer des tarifs différenciés en fonction du temps de cours et du niveau de l'élève.

La diffusion d'artistes

Pour ne pas couper les liens avec la programmation nous nous situons désormais en tant qu'accompagnateur d'artistes et force de proposition en terme de programmation: aide à la réalisation de plateau pour des fest-noz, aide aux sorties d'albums de groupes, mise en lien entre les artistes et les lieux de diffusion... Nous nous tenons informés de l'actualité des artistes.

III - Orientations et actions pour la période 2015-2018

1. Dynamiser la vie associative

Depuis quelques années, nous faisons le constat d'une démobilitation progressive des adhérents au sein de l'association. Ce phénomène est présent pour toutes les associations et plus particulièrement pour celles qui ont des salariés. Or il est essentiel pour pérenniser le projet associatif de mobiliser le plus grand nombre d'adhérents possibles.

Leur investissement est indispensable :

- pour siéger au sein du conseil d'administration et porter un regard sur la gestion et les actions envisagées. Cela demande un investissement en temps important et ainsi qu'une certaine «formation»: nécessité de connaître les textes réglementaires du droit du travail, de la convention collective, savoir lire et comprendre un budget...
- pour participer à la vie de l'association. C'est une participation plus ponctuelle, moins chronophage mais tout aussi importante pour aider à la bonne marche de l'association et permettre à tous de pouvoir s'approprier le projet associatif.

Une commission bénévole a été mise en place il y a quelques mois et environ 6 adhérents y ont répondu. Cette commission est pilotée par un membre du CA.

Actions envisagées:

- ✓ Intégrer les adhérents à toutes les actions mises en place par le CBAP. Cela permettra de mobiliser les forces militantes, de donner au CBAP une image d'association et de créer des échanges entre les adhérents et les permanents.
- ✓ Trouver une personne bénévole (membre du CA ou non) pour gérer le groupe de bénévoles, coordonner les actions et faire le lien avec la direction. Il est sans doute nécessaire de faire une réunion des bénévoles tous les 2 mois pour maintenir le lien et l'émulation des membres.
- ✓ Interroger les adhérents pour définir au mieux leurs attentes

2. Améliorer la qualité des conditions de travail et d'accueil des adhérents

Les locaux que nous occupons rencontrent trois problèmes majeurs:

- impossibilité d'accueillir des personnes à mobilité réduite
- impossibilité de pratiquer la danse sur place
- absence de salle de professeurs

Il nous est difficile de modifier l'agencement des locaux pour résoudre ces problèmes.

La salle d'accueil des adhérents, occupée par deux salariées administratives, est mal agencée. Cela nuit à la qualité de travail de ces salariées et cela ne permet pas de pouvoir accueillir correctement les adhérents.

Actions envisagées:

- ✓ Aménager les locaux pour en faire un lieu convivial d'échanges et de rencontres entre les gens
- ✓ Déplacer le bureau d'accueil pour améliorer les qualités de travail des salariés et améliorer l'accueil du public

3. Améliorer la communication et les échanges avec les autres écoles de musique du Pays de Brest

Beaucoup d'écoles de musique (de musique traditionnelle ou non) sont présentes sur le Pays de Brest. Il apparaît nécessaire de mutualiser le plus possible les offres d'activités culturelles ponctuelles. Cela permettra de favoriser les échanges avec les autres écoles de musique pour déboucher sur des projets communs. Cela ouvrira également l'école à des personnes extérieures pour découvrir notre travail.

Actions envisagées:

- ✓ Créer un carnet d'adresses des différentes écoles de musique du Pays de Brest et leur envoyer notre Newsletter pour les informer de nos stages et de nos actions culturelles
- ✓ Re-travailler le site internet pour améliorer la communication et générer une newsletter automatique

4. Participer au rayonnement de la culture bretonne

Interventions scolaires et dans des établissements extérieurs

Le CBAP participe, par l'intermédiaire de la DUMIste engagée, au projet «aide aux projets d'école» initié par la Ville de Brest. Quatre établissements scolaires vont bénéficier de ces interventions. Nous espérons que d'autres établissements feront appel à nos services à l'avenir.

Une autre enseignante a également déposé un projet d'initiation au chant de Basse Bretagne pour les enfants en maternelle ou en primaire. Ces interventions peuvent se faire en français et/ou en breton en fonction des classes concernées. Pour l'instant l'école Diwan de Plabennec fait appel à nos services pour cette intervention. Nous allons continuer à démarcher d'autres écoles du territoire.

Il est important pour nous de continuer à marquer notre empreinte sur le territoire et sensibiliser un jeune public à la musique traditionnelle.

La pratique musicale dès le plus jeune âge est importante mais elle doit aussi pouvoir se poursuivre tout au long de la vie parce qu'elle participe à l'épanouissement de chacun. C'est pourquoi il est nécessaire d'aller à la rencontre de nouveaux publics et de proposer des formations dans d'autres lieux de vie.

Actions envisagées:

- ✓ Rédiger un projet pédagogique spécifique pour ces interventions
- ✓ Démarcher les écoles du Pays de Brest
- ✓ Valoriser les compétences de la DUMIste
- ✓ Rechercher d'autres structures dans lesquelles nous pourrions intervenir: crèches, hôpitaux, prisons, lieux de travail, centres sociaux, maisons de quartier, établissements pour personnes âgées etc...

Enseignement des musiques traditionnelles

Nous proposons déjà une offre d'enseignement très importante et complète. Cependant les disponibilités et les envies changent et il nous faut nous adapter à celles-ci pour favoriser un accès au plus grand nombre.

Actions envisagées:

- ✓ Continuer à développer l'offre de stages et demander aux professeurs de plus s'y investir. C'est un format qui convient à beaucoup d'élèves (temps court sur une journée ou une semaine) et qui permet de pouvoir approfondir une technique ou un répertoire. Cela concerne aussi bien les débutants qui cherchent à bien maîtriser leur instrument, que les musiciens confirmés qui souhaitent se perfectionner sur un point précis.
- ✓ Envisager des cours à distance en s'appuyant sur les outils numériques. Cela offre la possibilité à des élèves peu disponibles de pouvoir travailler à leur rythme, à des personnes à mobilité réduite de pouvoir bénéficier d'une offre à laquelle ils ne pourraient pas avoir accès, le bâtiment ne permettant pas à un accès aux fauteuils roulants.
- ✓ Mettre en place des stages de découverte musicale sur une journée ou un week-end pour adultes et enfants.

5. Favoriser l'autonomie de l'élève et son esprit de découverte

Notre attachement aux valeurs de l'éducation populaire nous incite à continuer à promouvoir un enseignement essentiellement basé sur l'oralité et sur un répertoire de musique de tradition orale. A travers notre projet pédagogique, nous encourageons l'élève à 'approfondir ses connaissances culturelles, à découvrir d'autres terroirs et à les mettre en pratique selon ses envies et ses besoins.

Actions envisagées:

- ✓ Augmenter les propositions de jeux individuels et/ou collectifs lors de concerts ou de veillées organisées par le CBAP
- ✓ Proposer aux élèves de participer à des actions culturelles organisées par d'autres associations ou des collectivités

6. Favoriser l'égalité d'accès aux pratiques artistiques en musique traditionnelle

Actuellement seuls les adhérents habitant Brest peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel par l'application des quotients familiaux. Nous souhaiterions élargir cette offre au plus grand nombre pour favoriser l'accès aux pratiques artistiques en musique traditionnelle.

Actions envisagées:

- ✓ Rencontrer les services de l'action sociale des différentes mairies faisant partie de Brest Métropole afin de voir si une offre équivalente peut être proposée à nos adhérents habitant ces communes. Nous pouvons aussi aller à la rencontre des services des mairies de Sizun et Landerneau où nous proposons déjà une offre d'enseignement.